

Ça vaut le détour...



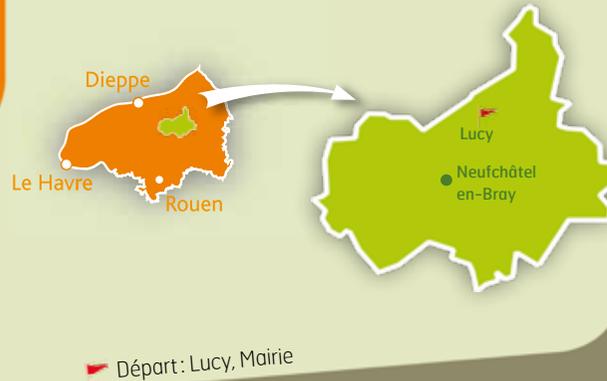
- Cette petite boucle de randonnée pédestre vous permettra de découvrir le centre du village de Lucy et ses chemins cachés.

Infos conseils

**Le Pays Neufchâtelois**  
Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de briques, torchis, colombages, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel A.O.P., cidre, pommeau et calvados A.O.C.) directement chez le producteur, ou dans nos commerces, ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

**Références cartes et guides**  
Carte IGN 1/25 000 n°21090. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'office de tourisme.

**Renseignements**  
Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois  
Tél. : 02.35.93.22.96  
[www.ot-pays-neufchatelois.fr](http://www.ot-pays-neufchatelois.fr)



**Renseignements**  
Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois  
Tél. : 02.35.93.22.96  
[www.ot-pays-neufchatelois.fr](http://www.ot-pays-neufchatelois.fr)

Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois en partenariat avec les communes concernées. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce dépliant, les informations peuvent varier avec le temps. Imprimé par nos soins.

Crédit Photo : commune de Lucy

Pays de Bray

Le Pays Neufchâtelois

Randonnée en Pays Neufchâtelois



RANDONNÉE À PIED

**Départ : Lucy**  
**Chemin du Terroir**  
3 Km - 0h45



## Chemin du Terroir

3 km - 0h45 environ

Départ : Lucy - Mairie

### AVIS DU RANDONNEUR

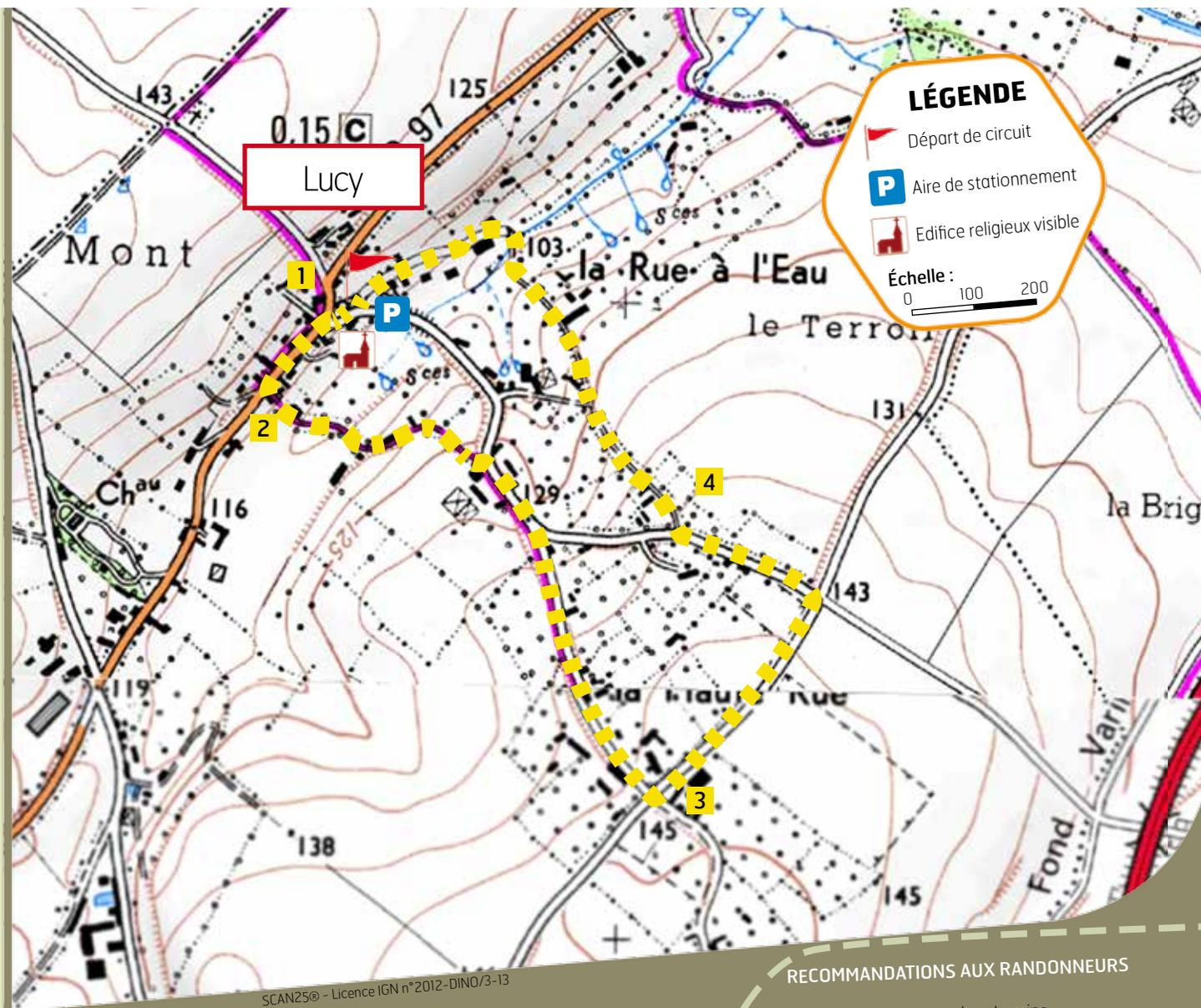
Petite boucle de randonnée sans difficulté particulière.

**1** Depuis la mairie et le totem de départ, **P** dirigez-vous vers l'église dont les vitraux viennent d'être refaits.

**2** Tournez à gauche pour prendre la chemin du Ru à moitié goudronné. Prenez ensuite à droite deux fois sur la petite route qui monte.

**3** Au carrefour, tournez à gauche. Prenez encore à gauche au croisement suivant.

**4** Prenez ensuite à droite le Chemin du Terroir. Cette portion de la boucle vous offre une promenade bucolique dans un espace ombragé. Prenez enfin à gauche pour rejoindre votre point de départ à la mairie.



SCAN25© - Licence IGN n°2012-DINO/3-13

### Balisateur du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

Le circuit est balisé en gris.  
Pour une meilleure lisibilité, il est représenté en jaune sur la carte.

### POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur grise.

### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt n'allumez pas de feu